

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

2024-01-26-01

OBJET :

Financement exceptionnel voyage scolaire du collège

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Madame PIRA Stéphanie, Gestionnaire du collège Saint Exupéry, afin de financer un voyage scolaire.

Le séjour se déroulera du 14 au 19 avril 2024 en Espagne pour des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} qui concerne un enfant de la commune, à savoir :

- BOUZID Mylan,

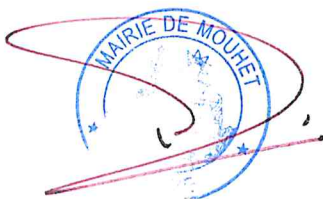
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de financer ce voyage à hauteur de 50 € par élève,
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU



Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 29/01/2024
Qualité : Maire

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET :

2024-01-26-02

Plan de financement parking cimetière

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant le terrassement et l'aménagement du parking du cimetière.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
DECAPAGE, REPROFILAGE EN GRAVE	4 338.20	FAR	6 600	44.52%
REVETEMENT ENROBE A CHAUD	10 487.30	Autofinancement	8 225.50€	55.48%
Total H.T.	14 825.50 €	Total H.T.	14 825.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU
Date : 29/01/2024
Qualité : Maire



MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

OBJET :

2024-01-26-03

**Création de poste d'Adjoint administratif principal
de première classe**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Vu le Code général des collectivités territoriales (Articles L.2131-1 et L.2131-2)

Vu le Code général de la fonction publique territoriale (Articles L522-23 à L522-31)

Vu le Décret n°2013-593 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe afin d'assurer les missions administratives générales et notamment la comptabilité et les ressources humaines comportant également le contrôle de la bonne exécution des services, l'encadrement de fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois techniques de catégorie C, ainsi que la transmission à ces mêmes agents des instructions d'ordre administratives émanant de supérieurs hiérarchiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe à temps complet à compter du 9 juillet 2024 ; indique que les crédits nécessaires seront prévus au Budget de la Commune et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU

Signé par : Jean-Christophe
PLANTUREUX
Date : 29/01/2024
Qualité : Maire



MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024

2024-01-26-04

OBJET :

Plan de financement chauffage école et cantine scolaire

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE

Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour l'école et pour la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
POMPE A CHALEUR AIR/AIR ECOLE	17 577.73	DETR	16 111.50€	60%
POMPES A CHALEUR AIR/AIR CANTINE SCOLAIRE	9 274.77	DSIL	5 370.50€	20%
		Autofinancement	5 370.50€	20%
Total H.T.	26 852.50€	Total H.T.	26 852.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Le Maire
Jean-Christophe PLANTUREUX



Pour copie conforme.

Signé par : Jean-Christophe PLANTUREUX
Date : 29/01/2024
Qualité : Maire
Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU

MAIRIE DE MOUHET

Délibérations du Conseil Municipal

26 janvier 2024
 2024-01-26-05

OBJET :

Plan de financement chauffage mairie

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Isabelle GUILLOU, Valérie DEJOIE
 Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX (pouvoir de Philippe TOURATIER), Mikael REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
11	10	1	10	11	11	0

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour la mairie.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
POMPE A CHALEUR AIR/AIR MAIRIE	5 333.01	DETR	2 666.51€	50%
		DSIL	1 599.90€	30%
		Autofinancement	1 066.60€	20%
Total H.T.	5 333.01€	Total H.T.	5 333.01€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Pour copie conforme.

Le Maire,
 Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance
 Jean-Louis TOUZEAU
 Date : 29/01/2024
 Qualité : Maire